

EUPHORBIA CÉES NOUVELLES DES ANTILLES FRANÇAISES
ET LEURS AFFINITÉS, GÉOGRAPHIQUES
(12^e CONTRIBUTION).

Par H. STEHLÉ,
CORRESPONDANT DU MUSÉUM

RÉSUMÉ ANALYTIQUE.

L'ouvrage de Duss, écrit il y a plus d'un demi-siècle, ne peut servir de base à une étude actuelle du tapis végétal antillais, botanique ou géographique, qu'après compléments et rectifications, tenant compte des travaux réalisés depuis (cités par A. GUILLAUMIN) et de l'analyse de la végétation sur place et dans les herbiers, dont certains publiés par ce *Bulletin*.

L'auteur, qui étudie depuis plus de 15 ans la flore des Antilles françaises a déjà effectué la révision de diverses familles : Orchidées, Pipéracées, Loranthacées, Légumineuses, Graminées, Cypéacées, Malvacées, etc... Celle des Euphorbiacées, très importante, a été étudiée à ce point de vue : 12 espèces réparties en 8 genres sont ajoutées à la Flore de Duss, de nombreux binomes sont rectifiés, des précisions taxonomiques, écologiques et phytogéographiques sont en outre figurées ici.

* * *

L'évolution du tapis végétal aux Antilles françaises et son étude minutieuse au cours de ces dernières années a permis d'apporter de nombreuses précisions et des compléments à la Flore de Duss, tant phanérogame (1) que cryptogame (2). Pour la Guadeloupe et Dépendances, nous l'avons fait depuis 1936 (6) et une contribution de D. PRIVAULT (4) signalait en 1937 ses « imperfections » relativement à la flore de la Martinique et donnait des exemples précis. Cependant, M. E. REVERT, dans un livre sur la Martinique (5) où il traite de la végétation ne veut connaître que la Flore de Duss (1897) comme ouvrage de base. C'était possible il y a 50 ans, mais ça ne l'est plus pour une analyse actuelle de la végétation si elle doit être rationnelle.

Dans la biographie du R. P. Duss que nous avons rédigée (9), son œuvre a été appréciée et la liste de ses résultats a été dressée, mais il faut bien reconnaître avec M. A. GUILLAUMIN (3) que c'est

une « œuvre incomplète » et que « Duss souhaita toujours en faire une nouvelle édition amendée. » L'omission des travaux récents sur la flore antillaise signalés par le Prof. A. GUILLAUMIN (3) est évidemment une source de lacunes aussi bien en botanique qu'en géographie végétale, et cela nous reporte à l'époque de GRISEBACH (1850).

L'étude sur place et au Muséum de Paris durant ces trois dernières années des récoltes que nous avons faites, ma femme et moi, à la Guadeloupe et Dépendances, de 1934 à 1938, avec le R. P. QUENTIN et M. BÉNA, et à la Martinique, de 1938 à 1946, ainsi que l'examen des récoltes des botanistes antérieurs, depuis Duss ou faites par lui-même, nous autorisent à ajouter pour ces îles de nouvelles espèces, de réviser la Flore de Duss et préciser l'inventaire général actuel, l'écologie et les affinités géographiques. Cette note, comme les contributions précédentes publiées ici (10) dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (4, 6, 7) et dans les *Notulae Systematicae* (11) en série continue, a précisément pour objet d'apporter des indications taxonomiques et phytogéographiques sur des Euphorbiacées des Antilles Françaises. De telles contributions successives paraissent souhaitables ; par elles pourront être sans doute évitées les généralisations discutables parce qu'incomplètes et basées sur des travaux anciens, sérieux pour l'époque, mais que l'évolution du tapis végétal et la connaissance scientifique moderne ne permettront d'agréer que sous réserve d'inventaire et d'analyse minutieuse *in situ*.

Ainsi, le nombre des Phanérogames de la Flore de Duss recensées par URBAN (12) était de 1.365 espèces alors que nous avons pu le porter à 2.000 et celui des genres, de 700 à 860 (8 et 9) pour la Guadeloupe et la Martinique. La famille des Euphorbiacées, qui est l'une des mieux traitées dans Duss (pp. 19-45) comporte la description de 75 espèces réparties en 27 genres. Ce chiffre doit désormais être porté à 87 espèces pour 35 genres. L'ordre de Duss est également suivi ici pour les espèces et les compléments apportés.

Buxus subcolumnaris Müll.-Arg. (D. p. 19), qui est la première espèce citée pour cette famille par Duss pour la Martinique, trouverait mieux sa place aux Buxacées sous le nom de *Tricera citrifolia* Willd. (1805). C'est une espèce sylvatique du littoral Sous-le-Vent de la Martinique. — Grandes Antilles et Amérique Tropicale.

Richeria grandis Vahl (D. p. 19). Ajouter pour la Guadeloupe : Bois supérieurs de Saint-Claude, Papaye, Planel, Mamelles et Sauts de Bouillante. Horizon supérieur de forêt hygrophytique primaire ; espèce de disjonction antillo-brésilienne. Le reliquat antillais ne comporte que Trinidad, Sainte-Lucie, Dominique et Guadeloupe.

Drypetes glauca Vahl (D. p. 20). Ajouter pour Martinique : Forêt de Varvotte, de Cérón à Grand'Rivière, sur mornes couverts de

ponces dioritiques de la Pelée. Endémique antillaise, de Saint-Vincent à Saint-Kitts et de Porto-Rico à la Jamaïque.

Drypetes alba Poit. var. *genuina* Müll.-Arg. Non signalée pour les Antilles françaises avant 1937 (8) où nous l'avons collectée à Marie-Galante, au Bois de Folle-Anse ; forêt xéro-héliophile sur sables calcaires à *Tabeuia*. Espèce antillaise avec micro-aire caraïbe : Antigue et de Porto-Rico à Cuba.

Cicca antillana Juss. (D. p. 24) est plutôt nommé *Margaritaria nobilis* L. f. var. *antillana* (Juss.) STEHLÉ et QUENTIN, *Catal.* p. 47. Espèce de forêt dégradée des taillis au Vent. Antillano-guyano-brésilienne.

Phyllanthus Conami Sw. (D. p. 22) a pour binome de priorité *Ph. brasiliensis* (Aubl.) Müll.-Arg. Ajouter pour Martinique : Balata, Lorrain et Basse-Pointe. Piscicide dit « *Enivrage* ». Antilles, Vénézuéla et Brésil.

Phyllanthus mimosoides L. (D. p. 22) n'est pas de LINNÉ mais de SWARTZ, *Fl. Ind. Occ.* 2, 1101 (1800). Ajouter pour Guadeloupe : Fontarabie, Prise d'Eau (Duclos, Vaughenlieu), Mamelles, Sauts de Bouillante, Chutes du Carbet, Rivière Noire, Bras David, Grande Rivière à Goyave. Rivulaire et sous-bois de forêt-hygrophytique. Endémique intéressante des Petites Antilles : Antigue et Dominique.

Phyllanthus sp. *En bas-feuilles rouges* (D. p. 24) description convenable (Duss. n. 2442 et 3557). C'est le *Ph. tenellus* Roxb., *Hort. Beng.* 69 (1814) originaire d'Afrique et naturalisée aux Antilles Françaises, surtout « à l'ombre des manguiers ».

Phyllanthus sp. (D. pp. 24-25). Bien décrite (Duss. n. 2443). Il s'agit de *Ph. polycladus* Urb. var. *guadeloupensis* Urb. *Symb. ant.*, I, 333 (1890), variété guadeloupéenne de l'espèce portoricienne endémique. Vieux-Fort, sur les reliets calcaires, entre les blocs pierreux et sur les sols où « le calcaire lenticulaire est à demi emballé dans les tuffs » (*Barrabé*).

Phyllanthus diffusus Klotzsch in. Seem., *Bot. Voy. Herald.* 105, 57 (1852). Non dans Duss. Déjà cité par URBAN (IV, p. 338) pour Guadeloupe et par nous : *Catal.* pp. 50-51 (1937).

Manihot palmata Müll.-Arg. (D. p. 28), appelé longtemps *M. utilissima* Pohl doit se nommer par priorité *M. esculenta* Crantz.

Carcia nutans Rohr (D. p. 29) « est cité dans le *Prodrome* de DE CANDOLLE XV, p. 724 comme étant indigène à la Guadeloupe. Nous ne l'y avons jamais rencontré ». Il est cependant sur les mornes calcaires qui entourent le Jardin d'Essais entre Pointe-à-Pitre et les Abymes, où on le connaît sous le nom de « *Ricin caraïbe* ». Barbade, Haïti (subspont.) et Mexique, Colombie (patrie).

Aleurites triloba Forst. (D. p. 30) a pour nom de priorité *A. moluc-*

cana (L.) Willd. Pour Martinique, ajouter : Saint-Pierre, Sainte-Anne, Marin et Diamant.

Croton balsamifer L. (D. p. 34) est de Jacquin. C'est le *C. flavens* L.

Croton Guildingii Griseb. (D. p. 34) a été reconnu par URBAN comme différent sur l'échantillon de Duss (n. 62) de la Martinique et nommé *C. subglaber* Urb., (*Symb. ant.* III, 301 (1902). Mais K. SCHUMANN avait employé ce binome : *Just Jahresb.* XXVI; 349 (1900) pour une espèce brésilienne. URBAN l'a alors dénommé *C. Dussii* Urb., *Symb. ant.* VI, 15 (obs. III) en 1909. Endémique. Ajouter Diamant, Sainte-Anne.

Croton Jardinii Müll.-Arg. « *Ti-baume bâtard* ». Se distingue nettement du précédent par ses feuilles plus velues, à pubescence blanchâtre, mais est très voisin du *C. Dussii* Urb., lequel d'après le D^r L. CROIZAT (*in litt.* juin 1940) pourrait n'être qu'une variété du *C. Guildingii* Griseb. ; ces trois espèces sont en effet assez voisines ; endémique caraïbe. Nouveau pour la Martinique (*Stéhlé* n. 5928, *in Herb. Paris. et Wash.*) ; taillis xérophiles et pyrophytiques à *Croton*, Bellefontaine, 18 mai 1945.

Croton niveus Jacq. (D. p. 32) est un binome à réserver pour l'espèce colombienne de ce nom. MÜLLER d'Argovie, *in DC. Prodr.* XV, 2, 552 (1866) a montré qu'il doit être rapporté à *C. bixoides* Vahl pour celui de la Martinique. Ses affinités, selon le D^r L. CROIZAT, spécialiste de cette famille, sont plus avec le *C. choristolepis* Urban.

Cette espèce est physionomiquement très importante car elle colonise les taillis pyrophytiques du Sud : Sainte-Anne, Sainte-Luce et Diamant, les mornes de la Redoute et ceux du littoral sec Sous-le-Vent, de Schoelcher à Bellefontaine et Case-Pilote. Une description géographique de la végétation de la Martinique présenterait de graves lacunes en omettant, dans les conditions présentes, ces taillis à *Croton*, qui en sont des aspects familiers et couvrent de larges étendues liées aux feux pastoraux si souvent usités. Cependant, ni A. Duss (1) dans son Introduction géographique en 1897, ni E. REVERT (5), qui s'en inspire, en 1949, dans son chapitre sur la végétation, n'y font allusion.

Ditaxis fasciculata Vahl ex A. Juss., *Tent. Euph.* 110 (1824) Non cité par Duss. Espèce de Saint Martin, dépendance de Guadeloupe : saxicole calciphile.

Argythamnia candicans Sw., *Prodr.* 39 (1788). Non dans Duss. Antillaise des 4 Grandes Antilles avec micro-aire à Saint-Martin et Saint-Barthélemy (*Boldingh, Questel, Stéhlé*). Xérophile des sables et roches littoraux calcaires.

Bernardia corensis Kl. (D. p. 35). Basé sur *Acalypha corensis* Jacq., le vrai nom est *B. corensis* (Jacq.) Müll.-Arg., *Linnea* XXXIV, 173 (1865). Ajouter : Ilet à Goyave, Pigeon, Pointe-Noire, pour Guadeloupe et Grand'Rivière, Basse-Pointe et Diamant pour Mar-

Bertrand. Xerophile calcaire. Endémique antillo-caraïbe : Haïti, Porto-Rico, St. Kitts et Antigue.

Pedilanthus angustifolius Poit., *Ann. Mus. Paris* 19, 393 (1812). Martinique : Falaises de Céron à Grand'Rivière ; Guadeloupe : Moule, Deshaies, Ferry et Pointe-Noire, Désirade : Les Galets, Ravine, Cybèle. Xerophile calcaire. Endémique antillo-caraïbe : Cuba, Haïti, Porto-Rico.

Euphorbia linearis Retz (D. p. 41). A pour nom de priorité *E. articulata*. Aubl., *Pl. Guyane* I, 480 (1775). La variété de nos Iles se nomme : *E. articulata* Aubl. var. *heterophylla* (O. Kuntze) Stehlé. Lithophile et psammophile. Endémique caribéo-portoricienne : Saint-Kitts, Antigue, Saint-Vincent, Iles Vierges et Porto-Rico.

Euphorbia serpens H. B. et K. N'est pas dans Duss. Existe cependant à Marie-Galante : Littoral du Bois de Folle-Anse et en Martinique : Salines de Sainte-Anne, sables du Marin (*Stehlé* n° 3466), Américano-antillaise.

Euphorbia sp. La description de Duss est bonne et son n° 2740 est le type de l'*Euphorbia multinodis* Urb., *Symb. ant.* I, 341 (1899), considéré jusqu'à ce jour comme endémique guadeloupécenne. Saxicole ou arénicole de Vieux-Fort, sur les calcaires lenticulaires à demi-emballés dans le tuff. Je l'ai récoltée cependant aussi en Martinique (*Stehlé* n° 5906, in herb. Paris. et Wash. [E. C. Léonard determ.]), le 12 juin 1945, à Sainte-Anne : Savane des Pétrifications, en écologie comparable : point de rencontre de calcaires coralliens littoraux et d'une coulée volcanique. Espèce endémique, écologiquement des plus intéressantes.

Euphorbia geniculata Ortega (D. p. 44) est *Poinsettia geniculata* Kl. et Garcke.

Dichyllum Oerstedianum (Kl. et Garcke). Britton, *Bot. Porto-Rico* V, 499 (1923). Martinique : calcaires du Vauclin, sur sol fossilifère à peine recouvert d'humus léger, Quartier Busfelder et Chemin de la Montagne ; très rare. Antillo-Guyanaise.

Aklema petiolare (Sims.) Millsp., qui remplace *Euphorbia verticillata*. Poir. (D. p. 45) des Grandes Antilles, et *Aklema cotinoides* (Miquel) Millsp., native du Nord de l'Amérique méridionale, non citée par Duss, sont toutes deux naturalisées en région mésophytique et sont piscicides.

En conclusion, la famille des Euphorbiacées aux Antilles françaises, comme dans beaucoup d'autres, nécessitait une révision à la lueur de l'analyse minutieuse du tapis végétal. Celui-ci évolue et le R. P. Duss serait fort surpris de constater les modifications, parfois très profondes qu'il présente par rapport à ses descriptions, conséquences, des conditions édapho-climatiques et de ce facteur

tinique. Macro-aire antillaise de Cuba à Béquia et micro-aire vénézuélienne.

Ricinella pedunculosa Müll.-Arg., *Linnea* XXXIV, 153 (1865). Non dans Duss. Espèce xérophile antillaise, de Jamaïque à Curaçao, existe sur le littoral sec calcaire de Saint-Martin. (*Catal.* p. 60).

Acalypha arvensis Poepp. et Endl. (D. p. 35) Praticole plus abondant que ne l'indique Duss. Les plantes martiniquaises répondent à la var. *Belangeri* Briquet. Ajouter : Balata, Tivoli, Morne-Rouge, Saint-Pierre — ancien Jardin Botanique — Céron, Grand'Rivière (hab. Malakoff).

Sapium aucuparium Jacq. (D. p. 37). Le « Bois de soie » en Guadeloupe ou « Bois la glue », en Martinique, est une essence de forêt hygrophytique primaire peu dégradée, mais il se nomme : *S. caribaeum* Urb., *Symb. ant.* III, 308 (1902) et c'est une endémique caraïbe : Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent. Le *S. aucuparium* Jacq. est du continent.

Excaecaria lucida Sw. (D. p. 39). Le nom adopté est *Gymnanthes lucida* Sw., cité par Duss comme synonyme. Calciphile. Ajouter pour Guadeloupe : Saint-François, Sainte-Anne, Anse-Bertrand : Portes d'Enfer. Macro-aire floridéo-antillaise, micro-aire guadeloupeo-antiguaise.

Excaecaria caribaea Griseb. (D. p. 40). Comme STEHLÉ et QUENTIN (*Catal.* p. 64) l'ont montré, c'est l'*Actinostemon concolor* Müll.-Arg. var. *caribaeum* (Griseb.) Müll.-Arg., in DC., *Prodr.* XV, 1866. Mornes basaltiques en Guadeloupe : Morne Goblin, Caraïbes et coulées dioritiques boisées de la Pelée en Martinique : Céron à Grand'Rivière. Endémique caraïbe rare. Antigue.

Excaecaria sp. (D. p. 40). Trop brève description dans Duss. N° 890. Ce n'est pas un *Excaecaria* mais *Sebastiania hexaptera* Urb., *Symb. ant.* III ; 303 (1902). Ajouter pour Guadeloupe : colonise la forêt dégradée et les sentiers sylvatiques des hauteurs de Fontarabie, Bras David, Mamelles et Sans Toucher. Endémique martinico-guadeloupéenne.

Sebastiania corniculata (Vahl) Müll.-Arg. Espèce nouvelle pour les Antilles françaises. Basée sur *Tragia corniculata* Vahl, *Eclog.* II, 55, t. 19 (1798). MULLER d'Argovie, in DC., *Prodr.* XV, 2, 1168 (1866) l'a décrit comme var. *genuina* Müll.-Arg., et Pax in *Pflanzenr.* comme var. *tragioides* Pax. C'est une praticole des friches de plaines humides et littorales en Guadeloupe où elle est très rare : Capesterre, friches vivrières, alt. 350 m. (Stehlé n. 6.938, 15 août 1945). Grandes Antilles, Saint-Vincent (Kew), Trinidad et Amérique Australe (Urb.).

Pedilanthus padifolius (L.) Poit., *Ann. Mus. Paris* 19, 393 (1812). Martinique : Sainte Luce, Sainte-Anne, Diamant, Schoelcher ; Grand Bourg, Marie-Galante ; Guadeloupe : Saint-François, Anse

si important qu'est l'homme avec ses introductions, ses feux et ses méthodes culturales.

Le livre de la Nature et celui du botaniste d'il y a un demi-siècle, ouverts simultanément, sur le terrain, conduisent à des conclusions dignes du plus grand intérêt et devraient bien être comparés périodiquement du triple point de vue analytique, écologique et phytogéographique.

Laboratoire de Culture du Muséum.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. — DUSS (R. P. A.). Flore Phanérogamique des Antilles Françaises, in *Ann. Mus. Col. Marseille*, 4^e an., III, 1896. Mâcon, xxviii pp. 656 pp., 1897.
2. — DUSS (R. P. A.). *Division nomenclature et habitat des Fougères et Lycopes des Antilles Françaises*, 113 pp. Lons-le-Saulnier, 1903.
3. — GUILLAUMIN (A.). Les travaux récents sur la flore des Antilles Françaises, in *Rev. Scient.*, 85^e an., n^o 3267, p. 247. Paris, 15 février 1947.
4. — PRIVAULT (D.). Contribution à la flore de la Martinique, in *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **84**, p. 289, Paris, 1937.
5. — REVERT (E.). *La Martinique, étude géographique et humaine*, Nouvelles Éditions Latines. Paris, 1949.
6. — STEHLÉ (H.). Notes sur la répartition et l'écologie de Phanérogames Dicotyledones nouvelles ou rares de la Guadeloupe et Dépendances, in *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **83**, pp. 623-637, Paris, 1936.
7. — STEHLÉ (H.). *Idem*, 2^e et 3^e contributions, in *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **84**, pp. 407-412 et 421-429. Paris, 1937. — Monocotyledones des Ant. Fr., 4^e contrib., **85**, pp. 505-515, 1938. *Orchidées*, **87**, pp. 59-64, 1940. — Phanérogames, **92**, pp. 261-266, 1945. — Les poiriers des Antilles, **93**, pp. 29-36, 1946.
8. — STEHLÉ (H. et M.). et QUENTIN (L.). *Flore de la Guadeloupe et Dépendances*, tome II, F. 1. *Catalogue des Phanérogames et Fougères*, Basse-Terre, 1938.
9. — STEHLÉ (H.). *Flore de la Guadeloupe et de la Martinique*, IV, le R. P. Duss : *Sa vie et son œuvre*, Basse-Terre, 1943.
10. — STEHLÉ (H.). Notes taxonomiques et écologiques sur les Légumineuses des Antilles Françaises (9^e et 10^e contributions), *Bull. Mus.* Paris, 2^e sér., **17**, pp. 98-117 et **18**, pp. 185-194, 1946.
11. — STEHLÉ (H.). Notes taxonomiques et géographiques sur des Graminées et Cyperacées nouvelles des Antilles françaises (11^e contribution), *Not. Syst.* Paris, 1946.
12. — URBAN (Ign.). *Symbolae Antillanae seu Fundamenta Florae Indiae Occidentalis*, Lipsiae, 1898-1928.